



Editions : Bordeaux Grenoble Lille Lyon Marseille Montpellier Nantes Nice Paris Rennes Strasbourg Toulouse France



27 juin 2013

Pourquoi l'économie sociale et solidaire continue de recruter

EMPLOI – Un bilan dévoilé en exclusivité par «20 Minutes» prouve la bonne santé de ce secteur...

L'an dernier, le nombre de salariés a diminué de 0,2% dans le privé. Mais ce recul ne concerne pas tous les secteurs. L'économie sociale et solidaire (ESS), composée des associations, des coopératives, des mutuelles et des fondations, est parvenue à maintenir ses effectifs et même à recruter.

La hausse est timide –à peine +0,3% en 2012- mais elle est continue: depuis 2000, l'ESS n'a [jamais réduit ses effectifs](#). Mieux, alors que le nombre de salariés a progressé de 7,3% dans le privé ces douze dernières années, la hausse est de 23,8% dans l'ESS. C'est ce que révèle le réseau d'experts Recherches et Solidarités (1), dans un bilan complet et inédit, dévoilé en exclusivité par *20 Minutes*.

En douze ans, le nombre de salariés a progressé de 60% dans les fondations

Pour Jacques Malet, président du réseau, ces bons chiffres s'expliquent «par la moindre exposition des établissements de l'ESS aux aléas du marché, mais aussi par leur mode de fonctionnement et par leur dynamisme propres». Rappelons que ces organismes n'ont pas pour objectif principal la recherche de bénéficiaires.

Dans le privé, 2,36 millions de personnes, soit un salarié sur huit (12,5%), travaille désormais dans l'ESS. C'est plus que dans la construction (8,2%) ou dans le transport (7,7%). Et c'est une bonne nouvelle puisque «ces emplois, utiles socialement, très ancrés localement, sont non délocalisables», avance Jacques Malet.

Si les associations représentent la majorité des emplois (77%), ce sont les fondations qui recrutent le plus : +4% en 2012, par rapport à 2011 et... +60% en douze ans. Une vitalité surtout liée à la multiplication des fondations créées par les entreprises et par les universités.

Les seniors ont la cote

Côté rémunérations, quand le salaire moyen annuel par tête est de 28.182 euros dans le privé, il tombe à 22.430 euros dans l'ESS. Un chiffre à prendre avec des pincettes puisque les temps partiels sont très répandus dans les associations. A noter que les associations recrutent deux fois plus de seniors que les autres entreprises du privé (10%, contre 5%).

Ce bilan tombe quelques semaines avant la présentation par Benoît Hamon d'un projet de loi visant à favoriser le développement du secteur de l'ESS, texte qui sera débattu au Parlement dès septembre.

(1) En coopération avec les URSSAF et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA)